



**S.N.I.A.**

**43 rue de Provence  
75009 PARIS**

**Bilan annuel présenté en Euros**

**Période du 01/01/2019 au 31/12/2019**

Paris le 30 Septembre 2020

# SOMMAIRE

---

	<b>PAGES</b>
1. - BILAN DU S.N.I.A. ....	<b>3</b>
2. - COMPTE DE RÉSULTAT DU S.N.I.A. ....	<b>5</b>
3. - ANNEXE.....	<b>7</b>

# **1. - BILAN DU S.N.I.A.**

## SNIA BILAN AU 31/12/ 2019

ACTIF					PASSIF		
	Brut	Amortissements dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018		31/12/2019	31/12/2018
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>Fonds syndicaux</b>		
Actifs incorporels					Réserves	1 428 086,41	1 428 086,41
Actifs corporels	1 621 358,56	1 137 527,81	483 830,75	560 766,42	Report à nouveau	350 707,06	411 744,12
Actifs financiers	768 400,00		768 400,00	768 400,00	Résultat de l'exercice	-31 432,23	-61 037,06
<b>Actifs Immobilisé (I)</b>	<b>2 389 758,56</b>	<b>1 137 527,81</b>	<b>1 252 230,75</b>	<b>1 329 166,42</b>	<b>Fonds syndicaux (I)</b>	<b>1 747 361,24</b>	<b>1 778 793,47</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>Provisions pour risques et charges (II)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
Stocks et fournitures					<b>Fonds dédiés (III)</b>		
Créances	31 705,28		31 705,28	255,51	Dettes financières		
<b>Actifs circulant (II)</b>	<b>31 705,28</b>		<b>31 705,28</b>	<b>255,51</b>	Autres dettes	28 906,36	9 394,37
Banque et autres disponibilités	515 401,24		515 401,24	487 945,67	<b>Total (IV)</b>	<b>28 906,36</b>	<b>9 394,37</b>
Caisse	96,00		96,00	127,92	<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>14 159,00</b>	<b>19 307,68</b>
<b>Disponibilités (III)</b>	<b>515 497,24</b>		<b>515 497,24</b>	<b>488 073,59</b>	<b>TOTAL PASSIF (I)+(II)+(III)+(IV)+(V)</b>	<b>1 800 426,60</b>	<b>1 817 495,52</b>
<b>Comptes de régularisation (IV)</b>	<b>993,33</b>		<b>993,33</b>				
<b>TOTAL ACTIF (I)+(II)+(III)+(IV)</b>	<b>2 937 954,41</b>	<b>1 137 527,81</b>	<b>1 800 426,60</b>	<b>1 817 495,52</b>			

**2. -  
COMPTE DE RÉSULTAT  
DU S.N.I.A.**

**SNIA**

<b>DÉPENSES</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Autres produits	528 884,99	530 094,32
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>528 884,99</b>	<b>530 094,32</b>
Autres achats et charges externes	445 511,95	443 923,60
Impôts et taxes	4 748,00	4 817,84
Rémunération du personnel	35 908,02	57 200,65
Charges sociales	16 626,34	26 952,56
Dotations aux amortissements	76 935,67	76 935,67
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>579 729,98</b>	<b>609 830,32</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-50 844,99</b>	<b>-79 736,00</b>

Produits financiers	12 736,15	14 375,78
Produits exceptionnels	7 169,79	4 913,62
Charges financières		
Charges exceptionnelles	493,18	590,46
<b>RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS</b>	<b>-30 445,87</b>	<b>-59 856,14</b>

<b>Total des Produits</b>	<b>548 790,93</b>	<b>549 383,72</b>
<b>Total des Charges</b>	<b>580 223,16</b>	<b>610 420,78</b>
<b>EXCÈDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-31 432,23</b>	<b>-61 037,06</b>

# **3. - ANNEXE**

## PRÉAMBULE

L'exercice 2019, sur une durée de 12 mois couvrant l'année civile.

L'annexe est établie conformément aux dispositions de la section 3 du chapitre III du titre VIII du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserves des dispositions particulières.

Le Syndicat National des Inspecteurs d'Assurances (SNIA CFE CGC) est un syndicat professionnel créé le 15 Janvier 1928, affilié à la Fédération de l'Assurance rattachée à la CFE-CGC, qui a exclusivement pour objet l'étude et la défense des droits, ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes visées par ses statuts.

Le S.N.I.A. a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018 relatif à l'arrêté des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et s'appliquant, selon l'article 111-1, aux syndicats professionnels, et à leurs unions, mentionnés aux articles L. 2131-2, L. 2133-1 et L. 2133-2 du code du travail avec le règlement CRC n° 2009-10 du 3 décembre 2019 sur les organisations syndicales, issu de la loi n°2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail » et le décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009.

**Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1.800.426,60 €**

**Le résultat net comptable de l'exercice est de – 31.432,23 €.**

## RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société sont établis conformément aux règles du PCG et aux règlements du Comité de la réglementation comptable (CRC).

- ➔ Continuation de l'exploitation,
- ➔ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ➔ Indépendance des exercices.

Les documents dénommés états financiers comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe simplifiées.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code du commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## **COMPTABILISATION DES COTISATIONS**

Les produits perçus par l'organisation syndicale sont comptabilisés conformément aux dispositions réglementaires.

Les charges supportées par l'organisation syndicale sont comptabilisées conformément aux dispositions du règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts du S.N.I.A.

Les cotisations sont comptabilisées en produits avant déduction des versements à d'autres structures (reversements). Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2 du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

Le fait générateur de la cotisation est donc constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation.

Les reversements à d'autres structures syndicales sont comptabilisés en charges externes.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis par les dirigeants.

## **MODE D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les amortissements, les taux habituellement retenus ont été appliqués pour le calcul de la dotation annuelle.

Aucun amortissement n'a été considéré comme dérogatoire.

Les décisions suivantes ont été prise au niveau de la présentation des comptes annuels :

- ➔ Immobilisations décomposables : le syndicat n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- ➔ Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, le syndicat a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## RESSOURCES DE L'ANNÉE

Les ressources de l'année se décomposent comme suit :

	2019	2018	2017
Cotisations reçues	458 981,73	441 056,00	437 142,00
- reversement de cotisations	-123 115,93	-122 810,88	-120 579,58
+ subventions reçues			
Autres produits d'exploitation reçus	42 048,06	42 376,92	82 226,92
Produits financiers reçus	12 736,15	14 375,78	18 045,55
	<b>390 650,01</b>	<b>374 997,82</b>	<b>416 834,89</b>

Les autres produits d'exploitation comptabilisent principalement les refacturations de frais aux syndicats (assistance juridique, affranchissements, loyers ...)

Le SNIA ne bénéficie d'aucune donation temporaire

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### ACTIF IMMOBILISÉ

#### VALEUR BRUTE

Détail	Valeur à l'ouverture 01/01/2019	Augmentation	Diminution	Valeur à la clôture 31/12/2019
Siège syndical	1 278 000,00			1 278 000,00
Parking				
Autres immobilisations corporelles	343 358,56			343 358,56
<b>TOTAL</b>	<b>1 621 358,56</b>			<b>1 621 358,56</b>

#### AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'ACTIF

Détail	Durée	Valeur à l'ouverture 01/01/2019	Augmentation	Diminution	Valeur à la clôture 31/12/2019
Siège syndical	30 ans	852 000,00	42 600,00		894 600,00
Parking	30 ans				
Autres immobilisations corporelles	10 ans	208 592,14	34 335,67		242 927,81
<b>TOTAL</b>		<b>1 060 592,14</b>	<b>76 935,67</b>		<b>1 137 527,81</b>

#### VALEUR NETTE EN FIN DE PÉRIODE

Détail	Valeur Brute	Amortissements	Provisions	Valeur nette
Siège syndical	1 278 000,00	-894 600,00		383 400,00
Parking				
Autres immobilisations corporelles	343 358,56	-242 927,81		100 430,75
<b>TOTAL</b>	<b>1 621 358,56</b>	<b>-1 137 527,81</b>		<b>483 830,75</b>

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### FONDS SYNDICAUX

#### FONDS SYNDICAUX

Article 431-5

Détail	Valeur à l'ouverture 01/01/2019	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Valeur à la clôture 31/12/2019
Réserves	1 428 086,41				1 428 086,41
Report à nouveau	411 744,12	-61 037,06			350 707,06
Résultat	-61 037,06	61 037,06		-31 432,23	-31 432,23
<b>TOTAL</b>	<b>1 778 793,47</b>			<b>-31 432,23</b>	<b>1 747 361,24</b>

### PROVISIONS

Détail	Valeur à l'ouverture 01/01/2019	Augmentation	Diminution	Valeur à la clôture 31/12/2019
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges	10 000,00			10 000,00
Provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>10 000,00</b>			<b>10 000,00</b>

## ÉTAT DES DETTES

	Montant total	de 0 à 1 ans	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédits				
Dettes financières et diverses				
Fournisseurs				
Dettes fiscales et sociales	8 383,04	8 383,04		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	20 523,32	20 523,32		
Produits constatés d'avance	14 159,00	5 148,68	9 010,32	
	<b>43 065,36</b>	<b>34 055,04</b>	<b>9 010,32</b>	

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance ne sont composés que des produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat net est reportée à un exercice ultérieur.

## NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter.

### AUTRES INFORMATIONS

#### Rémunération des dirigeants

Aucun dirigeant n'est rémunéré.

#### Engagements

Engagements reçus : Néant

Engagements donnés :

Le SNIA a souscrit un contrat de crédit-bail avec BNP PARIBAS LEASE GROUP sur un ensemble de matériels de bureau, le 10/04/2017.

Le contrat initial est de 21 échéances trimestrielles de 1.200 € HT, hors prestations de services de 92,86 € HT et les taxes de 258,57 €, la dernière échéance étant le 01/04/2022.

Au 31/12/2019 l'engagement total est de 10 échéances trimestrielles de 1.551,43 € TTC y compris 92,86 € H.T de frais de services ; soit un total de 15.514,30 €.